

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 11 DECEMBRE 2020 A 20H30

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20h30 sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire.

Présents : Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD – Delphine DUCERF - Didier FENEON – Patrice MAILY – Magali MATHIEU – Valérie PILLOUX – Didier ROUX – Joëlle SAMPAIX

Procurations : Valérie AUPECLE à Serge BERTILLOT – Jean-Marc DURY à Didier Roux

Absents :

Secrétaire de séance : Delphine Ducerf

Date de convocation : lundi 7 décembre 2020

Date d'affichage : : lundi 7 décembre 2020

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 5 novembre 2020, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter une délibération :

- Demande de fonds de concours de la commune de Saint Julien de Civry à la Communauté de communes Le Grand Charolais dans le cadre du Fonds d'Aide à l'Investissement Rural 2020

Délibérations :

1/ Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet 2021 du Département :

Une enveloppe financière de 11 millions d'euros est prévue pour 2021.

La commune peut déposer deux dossiers : l'un au titre des demandes classiques, l'autre pour des demandes en lien avec l'environnement, l'eau, la biodiversité ou la rénovation énergétique.

La commune retient 2 projets :

- Réhabilitation du logement de la mairie pour développer l'offre locale avec amélioration de la performance thermique : coût total estimé à 100 000 €.
- Création d'une véranda pour le restaurant pour un maintien du service à la population : coût total estimé à 40 000 €.

11 Voix pour

2/ Création de voirie :

a/ DECIDE la création de la voie libellée *Chemin des Prés Nésou* sans habitation.

Voix pour 11

b/ DECIDE la création de la voie libellée *Chemin des Theuots* sans habitation.

11 Voix pour

3/ Convention du transport scolaire pour le RPI avec la Région Bourgogne Franche Comté :

Le Maire explique que le RPI est titulaire d'une convention de délégation de compétence pour assurer

le transport des élèves du 1er degré (maternelle et primaire) entre les deux sites scolaires de Saint Julien de Civry et de Lugny les Charolles.

La procédure de renouvellement des marchés de transport scolaire aurait dû être initiée. Mais compte tenu des conséquences importantes de la crise sanitaire liée au COVID-19 sur le fonctionnement des entreprises de transports, les consultations afférentes n'ont pas pu être organisées.

Dans ce contexte, le conseil régional de Bourgogne Franche Comté a voté la prolongation d'un an des délégations de compétences pour le transport des élèves de maternelle et primaire.

11 Voix pour

4/ Demande de fonds de concours de la commune de Saint Julien de Civry à la Communauté de communes Le Grand Charolais dans le cadre du Fonds d'Aide à l'Investissement Rural 2020 :

Le maire rappelle le projet pour les travaux d'isolation de l'école et de la cantine.

Pour un coût total HT de 17 306.47 €, le FAIR est de 1 280.65 €.

11 Voix pour

5/ Remise sur loyer :

Le maire donne connaissance d'un mail envoyé par Thomas LORTON, locataire du restaurant les P'tits plats de Thomas. Il demande à ce que le conseil municipal réfléchisse pour revoir son loyer en raison de la fermeture imposée par la situation covid.

A la suite de cette demande, le conseil décide de faire une remise d'un tiers du loyer sur les deux mois de novembre et décembre.

8 voix pour et 3 abstentions.

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers :

L'état des loyers des locataires à la mi-décembre est présenté au conseil municipal.

2/ Demande de locataires :

Voir délibération no 5

3/ Vœux du maire :

La situation sanitaire ne permet pas de prévoir une cérémonie des vœux début janvier.

Cependant un cadeau sera remis à la seule naissance de l'année : Salomé Bally.

Un mot sera envoyé dans la boîte aux lettres des habitants pour souhaiter les vœux de la nouvelle année.

4/ Cimetière :

Un devis de 144 euros TTC de Emilie Coët est présenté pour graver « Jardin du souvenir » sur la stèle au cimetière.

Il est envisagé de faire installer un columbarium 3 cases 4 urnes dans le carré du souvenir pour un montant de 2 300 € TTC des Pompes Funèbres Vincent. La dalle en béton sera à la charge de la commune.

Un panneau va être installé à l'entrée du cimetière pour préciser qu'il est entretenu sans pesticide, que la végétation va reprendre ses droits, ...pour le bien-être de la nature, des habitants.

Le petit portail a été remplacé

Une haie de charmilles sera plantée entre la première tombe et le compost.

5/ Leader pour le site multiservice :

Le dossier final Leader a été déposé au Pays Charolais pour une aide de 33 811 € à percevoir courant 2021.

Il est rappelé que le dossier est en cours d'instruction depuis 2015.

6/ Contribution de l'Etat pour l'achat de masques :

La commune a déposé un dossier à la sous-préfecture de Charolles pour une demande de prise en charge par l'Etat d'une partie des achats de masques commandés entre le 13 avril et le 1^{er} juin 2020. Le versement sera de 42 euros.

7/ Devis pour les plaques de rues et d'habitations :

L'entreprise PVP de Digoin est retenue pour la fabrication des panneaux et numéros et la fourniture des mâts. Le devis s'élève à 12 428.52 € TTC pour 125 panneaux, 109 mâts, 9 plaques planes, 329 numéros de 1 à 3 chiffres et 60 numéros à 4 chiffres.

La couleur retenue est bordeaux.

Un courrier sera envoyé aux habitants au printemps 2021 pour les informer de leur nouvelle adresse et leur donner rendez-vous en mairie pour venir chercher leur plaque d'habitation.

Le conseil donne son accord pour ce devis et a choisi les polices d'écritures des noms et des numéros.

8/ Devis pour plantation aux abords du terrain de tennis :

Un devis Les Jardins d'Antoine est présenté pour arborer l'espace autour du terrain de tennis. Le coût est de 1 045.50 € HT pour 7 arbustes, les plantations et l'apport de terre végétale.

Le conseil donne son accord pour ce devis. Revoir éventuellement la garantie !

9/ Compte rendu de la réunion commission voirie : travaux 2021

Serge BERTILLOT présente les devis retenus pour la voirie communautaire avec la fin de la réfection du Civry, une partie de la montée de Vault, de la route de Poisson, Villemartin et vers Le Petit Bois.

Le coût de la totalité est 41 548.68 € TTC à la charge de la Communauté de Communes Le Grand Charolais.

10/ Compte rendu de la réunion de commission bâtiments : projets 2021

Serge BERTILLOT fait part des différents projets : réhabilitation logement de la mairie, véranda au bar restaurant et les toilettes de la Place Bernard Thévenet.

11/ Site scolaire : machine à laver le linge

Une machine à laver neuve de 279.90 € TTC a été achetée.

12/ Remplacement d'un agent en retraite :

Françoise FENEON va faire valoir ses droits à la retraite à compter du 27 janvier 2021. Elle sera remplacée par Evelyne MARTINIERE pour faire le ménage à l'école, à la mairie, à la Médiagora et occasionnellement à la cantine.

13/ Adhésion CNAS :

La commune adhère au CNAS (Comité National d'Action Sociale) pour permettre à ses agents de bénéficier de différentes aides.

Florent BILLARD sera rajouté.

Le conseil donne son accord.

14/ Plan mercredi :

La fréquentation est de 3 enfants par mercredi. Il a un coût de 300 € par trimestre pour la commune.

Le conseil décide de le poursuivre jusqu'à la fin de l'année scolaire.

15/ Compteur Linky :

Le maire informe qu'il a reçu plusieurs courriers d'habitants de la commune qui s'inquiètent de l'installation prochaine de nouveaux compteurs Linky.

Une demande d'éléments a été faite auprès de l'association des maires qui a transmis un rapport sur le déploiement des compteurs Linky. Elle rappelle que le rôle des communes dans ce déploiement est très limité, voire inexistant puisque la compétence a été transférée à un syndicat tel que le SYDESL.

Le conseil donne la parole à un Julienois inquiet et écoute ses arguments. Après discussion, le conseil propose de mettre la salle à disposition d'un collectif si celui-ci veut organiser une réunion d'information sur le sujet pour les habitants de la commune.

16/ Réseau mobile :

La Région BFC met en place 2 outils pour élaborer une cartographie de la réalité de la couverture de téléphone mobile :

- Le premier est un outil de mesure que chaque habitant peut activer gratuitement sur son téléphone.
- Le second est un outil professionnel que la Région mettra à disposition des EPCI en lien avec les communes pour s'assurer de la meilleure mesure possible sur les routes, hameaux ...

Un courrier sera adressé à Mme la Députée pour les problèmes de couverture des réseaux mobiles rencontrés dans certains hameaux de la commune.

17/ Vente de ferraille :

Florent a fait du nettoyage au dépôt. La ferraille a été vendue à Epur pour 113,40 €.

18/ Devis abattage des peupliers :

Le devis et les explications d'abattage sont exposés au conseil municipal.

1er devis : La commune reçoit 500 € mais le nettoyage et la remise en état des haies reste à sa charge.

2ème devis : la commune verse de 3 000 € mais le nettoyage et la remise en état des haies est effectuée par la société.

3^{ème} devis : La commune reçoit 1 500 € mais le nettoyage et la remise en état des haies reste à sa charge + les dossiers pour EDF, les rivières.

Le conseil donne sa préférence pour le 2^{ème} devis.

19/ Bus communal :

Point repoussé au conseil de janvier.

20/ Rapport 2019 sur le Prix et la Qualité du Service Public DU Syndicat des Eaux du Brionnais :

Point repoussé au conseil de janvier.

Questions diverses :

1/ Facture location de la salle paroissiale :

La commune a un engagement de louer 5 fois la salle par an. (Pour environ 1 000€).

Avec la période COVID et l'utilisation moindre, il est décidé de ramener exceptionnellement le nombre de location à 3 cette année.

2/ Tracteur communal John Deere :

Point repoussé au conseil de janvier.

3/ Décoration du bourg :

Didier ROUX donne lecture d'un courrier d'un habitant reconnaissant de la décoration du bourg.

4/ Micro crèche communautaire : accueil des enfants périscolaires

Le maire explique qu'il a été interpellé par une famille de Saint Julien de Civry car la micro crèche envisage de ne plus accueillir les enfants dès lors qu'ils fréquentent l'école.

Un courrier d'inquiétude sera envoyé aux responsables techniques et élus de la Communauté de Communes avec une demande de rendez-vous.

5/ Demande d'un commerçant de St Julien

Pour louer le garage à côté du cabinet médical.

Le conseil ne peut pas répondre favorablement car le garage est utilisé pour ranger du matériel communal (barrières, panneaux...)

La séance ordinaire du vendredi 11 décembre 2020 est levée à 00 H36.

Prochaine réunion de Conseil Municipal à la salle de la Mairie:
Vendredi 22 janvier 2021 à 20h30